



Idées pour...

Raviver l'Europe

Un état des lieux ambivalent

Soixante ans après la signature du Traité de Rome, l'Europe doute. Le chemin parcouru depuis 1957 est pourtant impressionnant : marché unique des biens et services, des capitaux et des personnes, élargissements successifs, union monétaire, union bancaire... La crise est passée par là et les idéaux de paix et de liberté semblent relégués au second plan. L'intégration européenne est souvent perçue comme un projet mené par les élites et pour les élites. Les classes moyennes profitent peu des libertés offertes par l'intégration européenne. L'Europe est pour elles une contrainte (les normes dictées par « Bruxelles », le pacte de stabilité, la perte de souveraineté monétaire), voire une menace (la concurrence sociale et fiscale). Pourtant, la situation mondiale n'appelle-t-elle pas à serrer les rangs plutôt qu'à dissoudre soixante ans d'efforts d'intégration ?

Retrouver une croissance qui profite à tous

Un marché unique efficace et équitable

Un nouveau souffle pour le marché unique

- Miser sur les économies d'échelle. Alors que Google ou Amazon raflent la plupart des marchés ouverts par le numérique, l'Europe doit se défragmenter pour offrir à ses entreprises un grand marché qui rivalise avec les États-Unis. Pour permettre l'émergence de puissantes firmes européennes, il faut accélérer la convergence, voire l'intégration des régulations et des agences de régulation dans le numérique, les télécommunications, l'énergie, les transports.
- Poursuivre la simplification dans les services. Dans de nombreux secteurs, la concurrence se joue essentiellement au niveau local et régional. Pour favoriser l'innovation, il faut abattre les barrières à l'entrée que constituent les complexités administratives, notamment pour les entreprises étrangères. Évaluer systématiquement la performance des réglementations en vigueur selon les objectifs poursuivis (sécurité, lutte contre les discriminations, etc.) et adopter les meilleures pratiques.

Des investissements pour l'avenir

- Stimuler l'investissement privé pour la transition énergétique en déployant une politique crédible (normes environnementales, prix du carbone), en fixant un temps d'ajustement suffisamment long et en veillant à redistribuer les taxes environnementales aux industries concernées pour préserver leur compétitivité.
- Stimuler l'investissement public en élargissant le plan Juncker au capital humain, selon une démarche volontariste (appels d'offres). Recentrer progressivement le budget européen sur la convergence économique et les domaines où les externalités entre États sont avérées (sécurité, énergie, recherche, enseignement supérieur).

Un marché unique plus équitable

- Connecter les systèmes d'information des différents pays. Relier les registres du commerce pour mieux informer les entreprises sur leurs fournisseurs et leurs clients et permettre aux administrations fiscales de mieux détecter les stratégies d'évitement. Pour mieux lutter contre la fraude sociale, créer un registre européen des travailleurs détachés et inverser la charge de la preuve en matière de cotisations sociales (les cotisations étant dues dans le pays d'arrivée, sauf preuve de paiement dans le pays de départ).
- Rendre les systèmes sociaux plus neutres pour les travailleurs mobiles : étendre au-delà de trois mois l'indemnisation des chômeurs qui tentent leur chance dans un autre État membre, compenser les prestations versées entre États, centraliser l'information individuelle sur les droits à la retraite.
- Coordonner les politiques fiscales pour limiter l'optimisation. Avancer sur le projet européen d'assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés (ACCIS) ou autoriser un prélèvement à la source sur les redevances au titre de la propriété intellectuelle. Compléter l'union bancaire en fusionnant les taxes payées par ce secteur sous la forme d'un prélèvement européen unique sur l'activité. Coordonner les politiques nationales d'imposition des hauts revenus et des patrimoines.

Donner son plein potentiel à l'euro

Convergence et pilotage macroéconomique

Supprimer le biais déflationniste

- Rendre l'outil de pilotage macroéconomique (Procédure pour déséquilibre macroéconomique) plus efficace en le simplifiant et en le reliant davantage à la situation d'ensemble de la zone euro. La réduction des déséquilibres ne peut reposer exclusivement sur les pays en déficit extérieur. Les pays en excédent doivent aussi contribuer à la stabilité et à la prospérité macroéconomique de la zone euro.
- Développer les outils de stabilisation budgétaire en étendant les prérogatives du Mécanisme européen de stabilité (pour qu'un pays en crise puisse toujours accéder au crédit), en coordonnant les politiques budgétaires nationales dans les périodes « exceptionnelles » et en développant des outils de stabilisation au niveau de la zone euro. Pour être efficaces, ces outils doivent reposer sur des mécanismes automatiques (par exemple, ré-assurance chômage fédérale).

Vers une union pour l'emploi

- Lancer un programme ambitieux de convergence des marchés du travail : rapprochement des législations sociales ou introduction d'un contrat de travail européen, montée en gamme des dispositifs de formation professionnelle, développement des systèmes d'information sur les opportunités professionnelles, portabilité complète des droits sociaux, assurance-chômage européenne.

Pour en savoir plus



Tirer le meilleur parti du marché unique européen, Vincent Aussilloux, Agnès Bénassy-Quéré, Clemens Fuest et Guntram Wolff, *Note du CAE*, n° 37, janvier 2017.

Taux d'intérêt très bas : symptôme et opportunité, Xavier Ragot, Christian Thimann et Natacha Valla, *Note du CAE*, n° 36, décembre 2016.

Quelle union budgétaire pour la zone euro ?, Agnès Bénassy-Quéré, Xavier Ragot et Guntram Wolff, *Note du CAE*, n° 29, février 2016.

Pour une politique macroéconomique d'ensemble dans la zone euro, Agnès Bénassy-Quéré et Xavier Ragot, *Note du CAE*, n° 21, mars 2015.

Renforcer l'harmonisation fiscale en Europe, Lionel Fontagné, Pierre Mohnen et Guntram Wolff, *Note du CAE*, n° 13, juillet 2014.

Compléter l'euro, Patrick Artus, Agnès Bénassy-Quéré, Laurence Boone, Jacques Cailloux, Jacques Delpla, Emmanuel Farhi, Pierre-Olivier Gourinchas, Jean Tirole et Guntram Wolff, *Note du CAE*, n° 3, avril 2013.